

Au temps du "bon roi Henri"...

1595-1597... UN CAPITAINE FOREZIEN COURAGEUX

Certificat de bons et loyaux services délivré au sieur de la Maison,
capitaine aux armées du roi de France

Le document

Le document que nous présentons a été tiré du fonds Rombaudo (Chalain-d'Uzore) déposé à la Diana. Sur une feuille de papier chiffon filigrané de format 36 X 44, en assez bon état malgré de nombreux plis, nous trouvons, dans une belle écriture du XVI^e, bien formée, un texte agréablement disposé, aux interlignes réguliers, enfin tout ce qui dénote une réelle aptitude à l'exercice calligraphique et une habitude certaine à rédiger ce genre d'écrit.

La première ligne présente, en gros caractères, de belles lettres habilement tracées, avec une marge de six centimètres. Suivent douze lignes de texte. Le tout occupe seulement un tiers de l'espace disponible offert par le feuillet. A droite, on devine la trace laissée par un cachet de cire rouge qui a disparu.

Au bas du document, la signature, par délégation de pouvoir, après un très important paraphe de dix-huit centimètres, quoique très décorative n'en reste pas moins peu lisible, cédant le patronyme exact du scripteur signataire.

1595-1597 : au temps de la guerre civile

1595-1597: la guerre civile qui ravage la France, par épisodes, a commencé voilà plus de trente années. Henri de Navarre, devenu le 27 février 1594 à Chartres Henri IV, a eu peu à peu raison des principales contestations, des armées de ses opposants, de leurs chefs et de la Sainte Ligue. Les unes après les autres "ses bonnes villes" lui ouvrent leurs portes.

Lyon se soumet le 4 septembre 1595 et le pape Clément VIII absout Henri cette même année. La lutte religieuse et fratricide cesse, pour les Bretons exceptés, au traité de Folembray le 24 janvier 1596. Il reste essentiellement à chasser l'étranger qui avait voulu profiter de l'aubaine : notamment les troupes espagnoles venues des Flandres et celles du duc de Savoie¹.

Le Forez ne fut pas, tant s'en faut, l'une des premières provinces à reconnaître l'autorité d'Henri de Navarre, prétendant, en 1589, au trône de France à la mort de son cousin et beau-frère le roi Henri III. Faut-il rappeler les multiples motivations jointes aux problèmes religieux qui agitaient alors notre pays et furent pour certains les raisons principales de l'hostilité dont ils firent preuve envers le Béarnais.

1. Cf. André Castelot, *Henri IV le passionné*, 1986 et Georges Bordonove, *Henri III. Les Valois*, 1988.

Le Forez s'opposa longtemps à l'autorité de celui qui, dans notre histoire, a su prendre une place de choix et fut le premier des Bourbons à recevoir la couronne de France. Notre province connut ainsi de dures épreuves, guidée en cette voie par la noble et grande famille des d'Urfé. Cependant tous les Foréziens ne furent pas des opposants au nouveau roi et le parchemin que nous voudrions vous présenter en porte-t-il peut-être témoignage.

Sous des chefs prestigieux

Pour nous permettre une appréciation plus "exacte" de ce certificat de bons et loyaux services délivré au sieur de la Maison, capitaine aux armées du roi de France, au rappel historique, il est bon de joindre quelques caractères essentiels relatifs aux cinq personnages qui apparaissent dans ce texte.

Le premier de ceux-ci est bien sûr le roi Henri IV. Nous venons d'évoquer rapidement la situation à laquelle il eut à faire face dans son accession au trône de notre pays déchiré.

Le document est établi sous la responsabilité de Monseigneur Henri Ier, duc de Montmorency, né en 1534, fils d'Anne de Montmorency et de Marguerite de Savoie, époux de Louise de Bredas puis de Mademoiselle de la Marck, pair du royaume, connétable de France, gouverneur du Languedoc, se disant "premier baron de France", mort en 1614. La sépulture du duc de Montmorency est à Notre-Dame de Crau près d'Alais².

Philibert de Nerestang était le fils d'Antoine du même nom, il fut un des plus grands hommes de guerre sous Henri IV, capitaine de la première Compagnie des gardes du corps du roi dite "l'Ecossoise", compagnie dont la réputation remontait au règne de Charles VII qui la créa. De Nerestang mourut de ses blessures à l'attaque des Ponts de Cé. Il fut grand maître de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sa seigneurie sise en Velay comprenait notamment : Aurec, Auriol, la Chapelle, Saint-Ferréol, Saint-Didier, Entremont...³

Notre héros : le sieur de la Maison, chef valeureux, hardi, courageux, avisé, à qui est délivré le présent certificat, sert avec le grade de capitaine de gens de guerre à pied. Ce capitaine forézien participa entre autres à la lutte contre les Espagnols durant la guerre qui reprit en janvier 1595 et trouva une conclusion au traité de Vervins le 2 mai 1598 (Amiens fut prise en 1597 et notre héros participa au siège).

Sa présence au régiment de Nérestang couvrit la période allant de juin 1596 à novembre 1597, comme sergent major. Que savons nous de plus sur le personnage ? Que Jean Pautrieu, sieur de la Maison, chevalier de l'ordre du roi, membre d'une famille proche des Vertamy et des Calemard, vivait à Montbrison où, en 1603, il possédait entre autres biens une demeure acquise de feu Jean Ollier et le domaine de Brioude, sis près de cette ville, domaine qu'il "arrondit" entre 1610 et 1620. Cette dernière propriété foncière fut vendue par dame Jeanne Faure, veuve dudit sieur de la Maison en 1624⁴.

2. Francis Pérot, *Notice sur le tombeau du duc de Montmorency*, 1882.

3. De la Chenaye Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, 1868.

4. Fonds Thiollier, archives de la Diana.

Le capitaine, retiré sur "ses terres", signait, le 18 mai 1610, en qualité de témoin présent, à la minute d'un acte notarié rédigé à Montbrison. Il eut au moins deux enfants dont une fille. Cette dernière est nommée le 17 janvier 1612, jour où "a été baptisé Philippe fils de Maître Jérôme Calemard et de...le parrain a été Messire Philippe Dumont prêtre, la marraine demoiselle Jeanne de Pautrieu, fille de noble Jean, sieur de la Maison"⁵. Nous avons rencontré ce nom de la Maison (Alexandre de la Maison), porté vraisemblablement par un des descendants dudit sieur, membre de la juridiction du prieuré de Chandieu en 1696, de là notre intérêt à la lecture du document ci-après.

Enfin le rédacteur et signataire par délégation du certificat. Nous n'avons pu identifier ce dernier avec certitude par sa seule signature.

Le certificat

"Nous Henry Duc de Montmorency pair et connestable de France certifions et attestons à tous qu'il appartiendra que le Sieur de la Maison capitaine d'une compagnie de gens de guerre à pied françois et sergent major au régiment du Sieur de Nerestang a ordinairement servy le Roy en ses camp et armée depuis ung an et demy sans avoir pendant ce temps jamais abandonné ledict régiment s'estant fort dignement porté en toutes les entreprises qui se sont faictes sur les places des ennemis même à celle d'Arras où il fut blessé d'une grande harquebuzade sur sa personne et depuis au siège d'Amyens en toutes les occasions qui se sont offertes mesme une fois qu'il secourust fort à propos une compagnie que deux cens chevaux des ennemis avaient atiré dans une ambuscade en païs desavantageux sans ce qu'ils fussent prévenus et les nostres opportunement secourus par ledict Sieur de la Maison qui y survint avec sa compagnie avec laquelle les ayant attaqués et s'estant mis si parmy eux ils furent mis en route et chassés jusque dans les portes avec beaucoup de pertes et ayant esté commandé de mettre des pousdres dans le bastion de Montrieu pour le faire saulter nonobstant qu'il fust desconnus par les ennemis qui si opposaient avec beaucoup de résistance il reçut à Taillament le commandement qu'il en avait comme aussy en toutes les sorties escarmouches et attaques qui se sont faictes en faisant la contrescarpe du fossé où il fut blessé d'une harquebuzade a gagné les cazamates et aux assaux et combats qui se sont faicts il s'est toujours porté en homme d'honneur et de tallen ayant esté remarqué de tous pour avoir infiniment bien fait de sa personne et tesmoigné d'estre plain de suffisance et de jugement en l'art militaire. En foy et tesmoignage de quoy nous luy avons expédié le présent certifficat pour luy servir et valloir ainsy que de raison.

Faict à Chantilly le vingtième novembre mil cinq cens quatre vingt dix sept.

Pour Monseigneur (signé illisible)

Près de quatre siècles se sont écoulés depuis la rédaction de ce document. Nombreux ont été les Foréziens qui ont eu, à leur tour, des conduites remarquables au cours des guerres qui se sont succédées jusqu'à nos jours. L'histoire pour certains d'entre eux en a retenu les noms. Ne fallait-il pas saisir l'opportunité offerte pour tirer, un instant, de l'oubli celui dudit sieur de la Maison ?

Jean Guillot

5. Paroisse Sainte-Anne, Montbrison.